

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



19037725

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

04 MARS 2019

DU BRABANT WALLON

Greffe

N° d'entreprise : **0455 836 454**

Dénomination

(en entier) : **PURNELLE**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue du Relais, 31 - 1370 JODOIGNE**

Objet de l'acte : Nomination

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2018

"Sur proposition du Conseil d'administration, l'assemblée générale approuve à l'unanimité la nomination de la société civile ayant emprunté la forme d'une société privée à responsabilité limitée « CHRISTOPHE REMON & CO » en qualité de commissaire pour un terme de trois ans (exercice comptable 2019, 2020 et 2021) expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2020. Cette dernière société a désigné Monsieur Christophe REMON, Réviseur d'Entreprises pour la représenter dans l'exécution de ce mandat.

Les émoluments du commissaire sont fixés à 12.000 €, hors TVA, débours et cotisations dues à l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces émoluments feront l'objet d'une indexation annuelle fondée sur l'indice des prix à la consommation."

Jean-Pierre DUMOULIN
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/03/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).